

SÉANCE (ORDINAIRE OU EXTRAORDINAIRE)
Conseil d'établissement – École Sans-Frontières
26 novembre 2024 à 18h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école primaire Sans-Frontières, tenue le 26 novembre à 18h00 à l'école primaire Sans-Frontières, 5937, 10e avenue, à Montréal.

PRÉSENTS :

Catherine Taché

Mélina Tétrault

Zoé Lavallée-Noiret

Kathleen Chevalier-Ouellet

Nathalie Tardif

Annie Dechamplain

Mariève Bernier

Morgane Lopvet

Oriana Quintero

Karine Robitaille-Chayer

Benmira Chouchaoui

Formant quorum sous la présidence de Mariève Bernier,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Isabelle Filion, directrice

SONT ABSENTS :

Renée Marcoux

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mariève Bernier, déclare la réunion ouverte. Il est 18h13.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Robitaille-Chayer que l'ordre du jour soit adopté avec modifications dans l'ordre de présentation des points.

Adoptée à l'unanimité

2. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum/ présentation des membres
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 18 septembre 2024 (document)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public

5. Sujets nécessitant une décision
 - 5.1 Décisions entérinées par courriel
 - 5.2 PTRDI
 - 5.3 Photos scolaires
 - 5.4 Formation pour les parents de notre école
 - 5.5 Consultation auprès des élèves
 - 5.6 COSP
 - 5.7 Code de vie
 - 5.8 Critères de sélection d'une direction
6. Sorties éducatives (approbation)
7. Pause ?
8. Suivi sur le budget
 - 8.1 Surplus/ Déficits
9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.1.1 Projet éducatif
 - 9.1.2 Portes ouvertes
 - 9.1.3 Écran/cellulaire
 - 9.2. Mot du président ou de la présidente
 - 9.3 Croix rouge (Rester seul, Gardiens avertis)
 - 9.4 Formation nouveau membre
 - 9.5 Apaisement de la circulation
10. Mot de la déléguée au comité de parents
 - 10.1. OPP
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Service de garde
11. Correspondance
12. Varia – Points divers
13. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPT

IL EST PROPOSÉ par Benmira Chouchaoui que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE 2024

Point au PV	Suivi	Responsable du suivi
4	La date du prochain CÉ a bien été indiqué dans l'infolettre précédant la prochaine rencontre afin de rappeler aux parents qu'ils peuvent soumettre un sujet de discussion.	Isabelle Filion
5.1	Un ordinateur a bien été apporté afin de jouer le rôle de secrétaire.	Oriana Quintero



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

5.4	Présentation de l'organisme Fabrique à Projets. C'est finalement la direction qui a fait le suivi pour La fabrique à projets. L'objectif est de limiter la manipulation d'argent comptant à l'école afin de diminuer les risques associés. Formulaires disponibles pour les campagnes / demande de financement, pour assurer un principe de transparence. Document de factures et de reddition de comptes à acheminer à la direction.	Karine Robitaille-Chayer
9.1.2	Présentation des plans de la cour par la directrice <ul style="list-style-type: none"> • Nouveautés et modifications apportés sur le plan initial. (Ex : Marquage aura lieu au printemps). • Les installations devraient avoir lieu d'ici la fin novembre. 	Isabelle Filion
9.6	Présentation de la politique alimentaire <ul style="list-style-type: none"> • Aucune politique existe. • Trois fournisseurs (Produits laitiers, fruits et légumes). • Restreint par un budget. • Une fois par mois, il y a une collation plus thématique, sinon fruits et légumes sont offerts en collation aux élèves. 	Annie DeChamplain
11	Confirmation que l'initiative de l'apaisement de la circulation est une démarche citoyenne et sera menée en dehors du CÉ.	Isabelle Filion

4. PAROLE AU PUBLIC

- Aucune demande n'a été faite.

5. SUJET NÉCESSITANT UNE DÉCISION

5.1 Décisions entérinées par courriel

Le CÉ entérine les décisions prises par courriel concernant les sorties mentionnées plus bas.

Adoptée majoritairement

5.2 PTRDI

La directrice présente aux membres du CÉ en quoi consiste le PTRDI.

La directrice consulte le CÉ afin de compléter le formulaire en ligne, considérant l'acte d'établissement.

L'établissement Sans-Frontières est évalué comme se composant au plus de 34 classes, 782 élèves.

Environ 18 classes de l'autre établissement ne sont pas utilisées.

Le formulaire complété est envoyé au CSSDM par le lien internet.

Adoptée majoritairement



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

5.3 Photos scolaires

La directrice mentionne que les séances photos avec la compagnie Photo repensée furent un succès.

La directrice informe que l'école fera appel aux services de cette même compagnie pour la séance photo de l'année prochaine.

Un membre du CÉ indique que les photographes ont fait des consignes trop longues pour les classes TSA, ce qui a nui au bon déroulement de la photo pour ces classes.

La compagnie a été sensibilisée à cela et le sera à nouveau pour la prochaine fois.

5.4 Formation pour les parents de notre école

Un questionnement est soulevé à savoir si c'est pertinent de dépenser un budget aussi élevé que 1000\$ pour les séances de formation en ligne vu le peu de parents qui y participent en mode virtuel.

Il est proposé qu'un sous-comité de parents soit mis en place afin de réfléchir à d'autres options pour les séances de formation.

Chaque école détient un budget et peut l'utiliser de différentes façons, tout en s'assurant de la nature formatrice de celle-ci. (Exemples : Ateliers de cuisine, cours d'auto-défense, conteur d'histoire).

CONSIDÉRANT que le budget de formation aux parents est disponible mais que l'utilisation actuelle n'est pas optimale, **IL EST PROPOSÉ** de mettre en place un sous-comité de parents.

Mariève Bernier ainsi que Oriana Quintero se proposent pour former ce comité et réfléchir à des options qu'elles présenteront au prochain CÉ, possiblement une formule parent-enfant pour 2025-2026.

5.5 Consultation auprès des élèves

La présidente explique en quoi consiste la consultation annuelle auprès des élèves, sur un sujet en particulier, exemple comment encourager l'utilisation du SDG, encourager la lecture.

La présidente explique que la consultation fut très large l'an dernier et que les données n'ont pas été compilées de la même façon, ce qui donne des résultats peu mesurables de façon précise.

La présidente explique les leçons apprises de la dernière consultation :

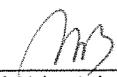
- Un seul sujet à la fois aurait été suffisant.
- Faire le suivi dans la même année auprès de l'équipe école.

Un membre demande comment les élèves sont consultés.

La présidente répond que les membres du CÉ / parents bénévoles vont directement dans les classes pour consulter les élèves, prennent les notes et les données sont par la suite compilées ensemble.

Un comité de parents va réfléchir à des questions qui pourraient être posées aux élèves lors de la prochaine consultation, les soumettre aux membres du CÉ. Ensuite, les membres du CÉ intéressés iront dans les classes pour sonder les élèves et ainsi compléter les questions identifiées par le comité dans un formulaire.

CONSIDÉRANT que les données issues de la consultation auprès des élèves de l'année dernière étaient trop disparates, **IL EST PROPOSÉ** qu'un sous-comité de parents se forme pour réfléchir à des thèmes pour la consultation de cette année. Il est suggéré que les enseignants soient consultés à savoir s'ils ont des suggestions de thèmes sur lesquels les élèves pourraient être sondés. La direction se propose comme courroie de transmission entre le sous-comité et l'équipe-école.



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

La présentation des résultats sera remis à l'ordre du jour pour le prochain CÉ puisque le temps manque ce soir. Cependant, la présidente va tout de même communiquer avec Annie DeChamplain avant la prochaine rencontre de janvier 2025 pour voir si des initiatives pourraient déjà être mises en place en lien avec les propositions des élèves.

5.6 COSP (Contenu en Orientation Scolaire et Professionnelle)

La directrice présente en quoi consiste le COSP et son importance pour leur développement de l'enfant.

- Connaissance du mode scolaire
- Connaissance du mode de travail
- Connaissance de soi

Les membre du CÉ sont informés que le COSP a été déposé.

5.7 Code de vie – modification de l'ODJ

Le point sur le code de vie a été déplacé au point 9.1.4

5.8 Critères de sélection d'une direction

La directrice explique en quoi consiste la démarche de critères de sélection d'une direction.

- Compétences qu'une direction devrait avoir.

La directrice informe que, contrairement à l'année dernière, cette année elle quittera la salle afin de permettre aux membres du CÉ de compléter le formulaire de critères de sélection d'une direction selon ce qui apparaît prioritaire pour le CÉ.

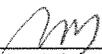
La présidente lit le contexte et enjeu de l'établissement et rappelle que le projet éducatif de l'établissement Sans-Frontières est d'augmenter le résultat du niveau du français- écriture.

Le formulaire de critères de sélection a été complété avec l'ensemble des membres du CÉ et transmis au CSSDM par la présidente.

6. SORTIES ÉDUCATIVES

La direction liste les sorties demandées depuis le dernier CÉ.

- 25 octobre 2024 - Tout le niveau préscolaire, excluant les maternelle 4 ans – marché Jean Talon
- 19 novembre 2024 - Maison des enfants de Montréal – Kathleen et Nathalie
- 28 novembre 2024 - Première année – Pièce de théâtre – « Qui est le vrai père Noël ? » - Musée pointe à Callière
- 29 novembre 2024 - Maternelle 4 ans (P01) – Quilles salon G
- 3 décembre 2024 - M02 – T01 – maternelle – Maison des enfants
- 3 décembre 2024 – Marché de Noël de l'OPP
- 12 décembre 2024 - Marché de Noël, SDG. La demande sera faite par courriel, une fois la demande de projet de financement complétée.
- 14 février 2025 - Musée pour enfants maternelle 4 ans



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

7. PAUSE

Il est convenu de continuer la rencontre sans aucune pause.

8. SUIVI SUR LE BUDGET

8.1 Surplus/ Déficit

La directrice explique que les prévisions se basent sur les budgets des années passées.

- L'année passée, il y avait un déficit au service de garde.
- Cette année, l'établissement repart avec l'équilibre budgétaire.

9. POINT D'INFORMATIONS

9.1. Direction

9.1.1 Projet éducatif

La direction explique qu'il y aura une rencontre le 4 décembre, le thème sera celui du projet éducatif. Un rappel des actions posées de septembre à aujourd'hui reliées à l'écriture seront présentées.

La direction rappelle que ce sont les enseignants qui doivent répertorier les actions qu'ils font en lien avec le projet éducatif.

9.1.2 Portes ouvertes

La direction rappelle que les portes ouvertes auront lieu cette année le 28 novembre, de 14h à 18h

La direction rappelle que puisque l'établissement Sans-Frontières fait partie des libres choix, il doit faire des Portes ouvertes afin de faire connaître l'école.

9.1.3 Écran/cellulaire

La direction soulève le questionnement d'un parent relativement à la politique sur les cellulaires.

La direction explique qu'aucune utilisation de cellulaire n'est permise dans l'établissement et sur la cour.

Pour ce qui est des tablettes, c'est un moyen technologique à la disposition et la discrétion des enseignants.

9.1.4 Code de vie

La directrice mentionne que la mise en œuvre se poursuit et que chaque valeur est travaillée et récompensée par des activités rassembleuses.

9.2. Mot de la présidente

9.3 (9.2.1) Croix rouge (Rester seul, Gardiens avertis)

La direction informe qu'elle a fait la démarche pour prendre contact avec l'organisme afin que les cours soient offerts à nouveau à l'école après les fêtes. La date est à venir



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

9.4 (9.2.2) Formation nouveau membre

La présidente répertorie le nom des membres qui ont suivi la formation obligatoire et en assurera le suivi auprès du CSSDM. La majorité des membres du CÉ confirment avoir complété la formation en ligne.

9.3 (9.2.3) Apaisement de la circulation

Ce point a été discuté plus haut.

10. Mot de la déléguée au comité de parents

Renée Marcoux est absente ce soir puisqu'elle est à la rencontre mensuelle du comité de parents au CSSDM. Elle nous fera un compte-rendu au prochain CÉ.

10.1. OPP

Trois membres de l'OPP se joignent à la rencontre du CÉ.

- Florence, présidente de l'OPP depuis 2003.
- Josianne, membre depuis 2 ans.
- Karine Robitaille-Chayer, membre du CÉ également

La présidente de l'OPP explique que depuis la COVID les activités ont été limitées.

La régie de l'OPP a été revue et a été envoyée à la présidente du CÉ.

La présidente de l'OPP demande si la régie de l'OPP pourrait être transmise aux membres du CÉ.

La présidente de l'OPP explique les principaux changements :

- Une secrétaire ainsi qu'une trésorière ont été rajoutées afin d'avoir un suivi des différentes campagnes de financement.
- Rappel sur le processus d'approbation des fiches de campagne de financement.
- Suivi des collectes de fonds.
- Demande d'avoir un enseignant liaison pour faciliter la communication entre les besoins du milieu et l'OPP.

La présidente de l'OPP explique que même si une approbation avait eu lieu pour avoir un Père Noël au marché de Noël, puisque ça ne pourra pas se faire, une autre demande d'approbation sera envoyée au CÉ pour autoriser l'utilisation des sommes pour d'autres fins.

La présidente de l'OPP rappelle que lorsque l'OPP est sollicité pour participer à une demande de financement, cela doit bénéficier à tous les élèves de l'école.

La direction explique qu'un poste budgétaire existe pour cumuler l'argent des campagnes de financement, mais que l'OPP n'a pas main mise sur ces fonds et doit faire approuver les activités nécessitant des dépenses.

La direction rappelle que le mandat de l'OPP n'est pas de récolter des fonds.

La présidente de l'OPP demande si le CÉ doit être tenu informé des rencontres de l'OPP, OdJ et PV. La direction répond qu'il n'est pas nécessaire que l'OPP tienne informé le CÉ des rencontres que l'OPP tient.

La présidente du CÉ explique qu'étant donné le court délai avant le marché de Noël organisé par l'OPP, elle et la direction avaient préautorisé un fonds de roulement de 200\$ à l'OPP avec l'intention de faire entériner le tout par le CÉ. Elle explique que des malentendus entre la direction et l'OPP avaient amené l'OPP à solliciter une rencontre avec le CÉ pour obtenir des



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

explications sur les sommes amassées et le mandat de l'OPP, ce qui explique leur présence ce soir. La rencontre semble avoir répondu aux questions à la satisfaction de toutes les parties.

Concernant le fonds de roulement, les membres du CÉ sont d'accord à ce qu'un montant de 300\$ soit accordé à l'OPP afin de pouvoir organiser des activités qui auront été préapprouvées par le CÉ. Le CÉ remercie l'OPP pour son implication dans l'école.

10.2. Personnel enseignant

Le personnel enseignant explique que les activités de Noël sont en cours.

Le personnel enseignant explique que des activités sont mises en place grâce au Comité FUN.

Le personnel enseignant explique que le journal d'école sera présenté aux portes ouvertes.

Le CÉ félicite la création du journal qui permet à l'équipe-école de communiquer leurs activités aux parents. La forme du document est soulignée comme difficile à consulter vu son format. Le message sera fait au comité responsable afin de voir les options et rendre le journal plus facilement lisible pour les parents.

10.3. Service de garde

Annie DeChamplain présente les dernières nouvelles relatives au SDG

- Nouvelle version de la réglementation du SDG a été faite.
- Manque de personnel est passé de 5 à 1 poste pour combler l'équipe. (Surveillance diner)
- Nouvelles activités parascolaires (échec, piscine, patin)
- Activités parascolaires le soir seront graduellement intégrées (chorale, atelier de devoirs, etc.)

11. CORRESPONDANCE

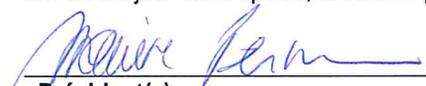
Aucune

12. VARIA

La présidente rappelle que l'adresse pour communiquer avec le CÉ est maintenant accessible et à jour dans l'infolettre. Il est toujours possible de communiquer directement avec la direction pour ce qui concerne des sujets relevant de la direction.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h29.


Président(e)


Directrice

Suivis à faire avant la prochaine rencontre

Point au PV	Suivis à faire	Responsable
10.1	Envoyer au CÉ la Régie de l'OPP.	Mariève Bernier
10.1	Documents de facture et de reddition de compte à envoyer à l'OPP.	Isabelle Filion
9.5	Réfléchir à des sujets de consultations auprès des élèves. Possibilité d'envoyer à la direction un message à transmettre à l'équipe-école pour avoir des idées pour la consultation des élèves.	Karine Robitaille-Chayer Morgane Lopvet
9.4	Envoyer le formulaire d'attestation de formation des membres du CSSDM.	Mariève Bernier
5.4	Mise en place d'un sous-comité de parents afin de réfléchir aux options pour la formation à offrir aux parents.	Mariève Bernier Oriana Quintero



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

